



Communiqué de presse

Paris, Lyon, Marseille, le 15 novembre 2018

Après avoir conçu et adopté un programme de promotion de ses collaborateurs, LexCase en fait bénéficier d'entre eux, Maxime Büsch et Matthieu Philippe, en les nommant of Counsel.

Le Cabinet LexCase a conçu et adopté au cours des derniers mois un ambitieux programme de promotion de ses collaborateurs visant à favoriser l'accès en interne au statut d'associé.

Ce programme consiste à accompagner les collaborateurs qui en manifestent l'intérêt et en présentent les compétences, à bénéficier de ce programme, promus alors au rang d'avocats of counsel, dans un parcours interne de quelques années leur assurant notamment une activité en ligne avec celle d'un jeune associé.

Dans la foulée de l'adoption de ce parcours, les associés du cabinet ont décidé d'en faire bénéficier d'ores et déjà deux collaborateurs, Me Maxime Büsch et Me Matthieu Philippe, en les nommant, à cette occasion, of Counsel à compter du 1^{er} novembre 2018.

Matthieu Philippe, titulaire d'un Master 2 – DJCE et inscrit au barreau depuis 2009, a rejoint LexCase en septembre 2010 après une première expérience au sein du cabinet Ernst & Young. Chez LexCase, il exerce au sein de l'équipe de Philippe Drouillot, récemment renforcée par l'intégration d'Amaury de Carlan et de ses deux collaborateurs. Matthieu dispose d'une expérience significative en contrôle et contentieux fiscal, en régularisation de situation fiscale, mais également en fiscalité des entreprises et des particuliers, dans un contexte national et international. Il a développé une expertise notable en fiscalité des crypto-monnaies.

Maxime Büsch, titulaire d'un Master 2 en droit public des affaires et inscrit au barreau depuis 2011, était collaborateur au sein de l'équipe de droit public des affaires codirigée par Alain de Belenet et Raphael Apelbaum, après une première expérience au sein du cabinet Earth. Il exerce notamment dans des dossiers d'occupation et de valorisation des propriétés publiques, de droit de la responsabilité des personnes publiques, et dans la négociation ou l'exécution des contrats publics, notamment dans les secteurs du BTP, du ferroviaire, de la santé et de la restauration collective.

Pour Philippe Drouillot, Associé de LexCase, « *la nomination de Matthieu Philippe nous réjouit non seulement au regard de sa personnalité et de ses compétences, mais aussi parce qu'elle vient s'inscrire dans le prolongement de l'expérience acquise pendant toutes ses années, comme une marque de confiance réciproque sur la qualité de notre projet commun* ». Ce à quoi abonde Alain de Belenet, lui aussi associé, en ajoutant: « *nous nous réjouissons de l'adoption de ce parcours à laquelle nous tenions et sur laquelle nous avons longuement planché pour supprimer cette idée de plafond de verre de l'association, perçue comme telle par les collaborateurs. Que Maxime Büsch, qui m'épaula depuis 2012, en bénéficie me comble d'autant plus au regard de son talent et de ce qu'il apporte à notre équipe* ».

A propos de LexCase - www.lexcase.com -
@lexCaseAvocats (twitter)
youtube.com/LexCaseAvocats

LexCase est un cabinet pluri-disciplinaire spécialisé en droit privé et public des affaires présent à Paris, Lyon et Marseille, qui dispose de compétences sectorielles reconnues dans les domaines des télécoms, des médias, des jeux vidéo, du e-sport, de l'énergie, des industries de santé, des transports publics et des travaux publics. Avec ses 11 associés couvrant la plupart des disciplines du droit de l'entreprise, LexCase compte 50 professionnels répartis dans ses trois bureaux et est le partenaire français de cabinets étrangers. Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité avec ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

#avocatsentrepreneurs